

Le Conservatoire va faire fructifier un héritage

Montreux-Vevey

Les Dupertuis ont légué en 2013 des terrains à l'école de musique. Le bénéfice de leur vente devra servir à créer des locaux à vocation musicale

«Non, le Conservatoire de Montreux-Vevey Riviera n'est pas devenu promoteur immobilier et non il ne croule pas sous l'argent», précise d'entrée de jeu son directeur, Jean-Claude Reber. Certains se seront peut-être étonnés, en effet, de voir plusieurs mises à l'enquête du côté de Roche, dans le Chablais, pour cinq villas au nom de l'école de musique dans la *Feuille des avis officiels* de mardi.

L'explication est liée à l'amour de l'art choral du couple Dupertuis. La vie a voulu que Frédéric Henri Louis et son épouse Marguerite, née Dällenbach, quittent ce monde le même jour, le 26 novembre 2013, à quelques heures d'intervalle, sans laisser de descendance. Dans leur testament, les Veveysans, originaires «d'Aigle, Yverne et Leysin», stipulent que leurs biens iront à l'école de musique, pour l'essentiel quelque 7000 m² de terrain à Roche et une autre surface à Versvey, sur territoire d'Yverne.

Né en 1923, Frédéric Dupertuis fut une personnalité du monde du chant. Ancien chef des services généraux de Nestlé, il intégra le comité central de la Société cantonale des chanteurs vaudois (SCCV) en 1961, société qu'il présida de 1982 à 1991. Il représenta également le canton au sein de l'organisation faîtière des chanteurs suisses. Il présida à l'organisation de plusieurs Fêtes cantonales, dont la 40e sur ses terres, à Vevey.

«Les bénéficiaires retirés de ces terrains devront servir à l'amé-



Jean-Claude Reber consacra une partie de l'argent à la rénovation de la salle d'auditions de Vevey. CHANTAL DERVEY

«Ce fut un cadeau aussi magnifique qu'inattendu»

Jean-Claude Reber

Directeur du Conservatoire de musique et Ecole de jazz Montreux-Vevey-Riviera

D'autres heureux précédents

● Pour le Conservatoire Montreux-Vevey-Riviera, le cadeau des Dupertuis, «aussi magnifique qu'inattendu», selon son directeur Jean-Claude Reber, n'est pas le premier du genre. «Nous recevons de temps à autre des legs de quelques milliers de francs et parfois davantage», explique-t-il. Deux en particulier sont à signaler. Le premier est celui de

Gabrielle Rossier, «une amie du Conservatoire», qui a légué une partie de sa fortune à la Fondation Emile, Irène et Gabrielle Rossier il y a douze ans: environ 3 millions de francs, prévus sur une base de trente ans, pour des bourses, des aides aux enseignants, la mise sur pied de manifestations, etc., dans le domaine du jazz et des musiques actuelles.

besoin et c'est elle qui pourrait devenir la salle Dupertuis», reprend Jean-Claude Reber.

Des mises à l'enquête pour des appartements ont également été déposées par le passé sur les terrains de Versvey, «mais le Canton a refusé les permis sur l'autel de la loi de l'aménagement du territoire et a placé ces terrains en zone réservée durant cinq ans, donc d'ici là tout projet est bloqué».

Deux autres bénéficiaires

Ce n'est donc pas un hasard si le testament des Dupertuis a fait deux autres heureux. La SCCV, précisément, et l'Union chorale de Vevey, qu'il dirigea et dont il fut nommé membre d'honneur. Chacune s'est vue octroyer 25 000 francs. «Il a spécifié qu'il souhaitait que cet argent serve à la commande d'œuvres chorales populaires a cappella ou avec accompagnement de cuivres, explique Lise Dutruy, actuelle présidente de la SCCV. Passé la Fête cantonale des chanteurs vaudois de 2017, nous envisageons de les mettre au programme d'une autre manifestation d'envergure pour lui rendre hommage, peut-être la Fête cantonale de 2021.»

Karim Di Matteo

Le second provient de l'héritage de Hubert Giraud, célèbre parolier et compositeur français, décédé à Montreux en janvier 2016, repris par de grands noms, dont Nicoletta ou Edith Piaf. Les 300 000 francs, qu'il légua de son vivant, sont destinés à des bourses d'études, au travail musical de groupe et à la bonne santé générale du Conservatoire.